



27 juin 2017

## Communiqué de presse

# Aménagement de protections acoustiques le long de la RN171 dans la traversée des communes de Trignac et Montoir-de-Bretagne en Loire-Atlantique

### Réunion d'information le 29 juin 2017

Afin de traiter les points noirs bruit dans la traversée des communes de Trignac et Montoir-de-Bretagne, l'État, maître d'ouvrage du projet, assure la réalisation de huit écrans acoustiques, le rehaussement d'une protection en terre et des travaux d'isolation acoustique de logements le cas échéant.

Quatre écrans ont été réalisés depuis mai 2017 sur la commune de Trignac. La réalisation des quatre écrans de Montoir-de-Bretagne et le rehaussement de la protection en terre sont prévus à partir d'octobre 2017. Des circulations alternées et des fermetures à la hauteur des chantiers avec mise en place de déviations seront réalisées pendant certaines phases de travaux. Une information sera faite lors des fermetures de voie et des mises en place de déviations. Une partie importante des travaux sera réalisée de nuit, la RN171 sera ponctuellement fermée et le trafic sera alors dévié par la RD100.

Une réunion d'information est organisée à Montoir-de-Bretagne le 29 juin 2017 à 19h30, salle du Conseil municipal à l'Hôtel de ville afin de présenter l'organisation des travaux sur cette commune et les mesures de circulation associées.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Pays de la Loire, remercie les usagers de leur compréhension.

Durant la période de travaux, les usagers de la route sont invités à respecter les consignes de sécurité :

- Respecter la signalisation temporaire et augmenter les distances de sécurité ;
- Redoubler de vigilance pour pouvoir anticiper les dangers liés aux travaux et aux autres automobilistes ;
- Rester attentif aux agents travaillant sur le chantier.

#### CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Pays de la Loire,  
Préfecture de la Loire-Atlantique  
Service régional de la communication interministérielle (SRCI)  
02 40 41 20 91 / 92  
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr  
www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr